



# CSAL du 28/09/2023

\* \* \*

## Déclaration liminaire

Monsieur le président du CSAL,

Le 29 juin, nous avons demandé une audience, nous inquiétant des très nombreuses vacances d'emplois suite aux mouvements de mutation nationaux et locaux. Notre demande était précise, il s'agissait de discuter d'un plan de protection des agents du département. Il fallait libérer les agents de la pression en réexaminant les priorités. Vous avez accepté notre demande de tenue d'un CSAL que vous avez calé fin septembre. Vous nous aviez indiqué avoir besoin de ce temps pour réfléchir au plan d'action à nous proposer.

Dans le compte-rendu de cette audience, nous écrivions « Malgré l'assurance du directeur de ne pas vouloir faire supporter aux agents l'incapacité de notre administration à combler les vacances, notre inquiétude n'est pas levée. »

Nous avons raison de nous inquiéter.

En réalité à travers le plan d'action que vous proposez, l'intégralité de nos missions devrait être remplie sans corrélation emplois/charges. A travers ce plan d'action vous en appelez à la solidarité entre collègues. Tout appel à la solidarité comporte en son sein un effet pervers qui est la culpabilisation si on dit non. Du coup la responsabilité des vacances d'emplois devrait être portée par les collègues. Nous nous inquiétons de la dégradation des conditions de travail inévitable avec l'augmentation des charges.

Nous récusons cette méthode, nous refusons de discuter d'un plan d'action qui a déjà été mis en œuvre.

Vos services s'écroulent, les collègues souffrent, des pétitions vous sont adressées et si nous devons reprendre les propos d'un ancien président « Notre maison brûle et nous regardons ailleurs ». Ce n'est pas en ravalant une façade que le mur ne s'écroule pas

La charge de travail pesant sur les collègues augmente d'année en d'année, de mois en mois et de jour en jour.

Les suppressions d'emplois mues par un motif budgétaire sont à l'origine de tous les maux : le sentiment d'abandon des usagers, une inquiétude grandissante pour les agents et des conditions de vie au travail dégradées compte tenu des risques psychosociaux qui augmentent.

Où en est-on aujourd'hui de la reconnaissance des agents ? Toujours plus de travail toujours plus de pression et toujours moins de reconnaissance.

La CGT FINANCES PUBLIQUES dénonce la diminution drastique et continue des emplois au sein de la DGFIP (plus de 20 000 agents en moins d'une décennie, près de 400 emplois dans l'Isère) ainsi que des réorganisations et restructurations permanentes.

Aujourd'hui, selon des projections très hypothétiques, il nous manque 108 emplois dans le département. Quelle chaîne de production pourrait tourner avec 10 % d'effectifs en moins ? Aucune ! Les vacances d'emplois nous les subissons aujourd'hui. L'espoir de l'arrivée de 59 contrôleurs stagiaires au 1<sup>er</sup> avril et des 22 contractuels qu'il faudra former, risque d'être déçu. Dans cette projection, quid des départs en retraite 2024, des arrêts maladie, des démissions. Mais notre plus grande inquiétude est la suivante : quelle régularisation sera faite entre les départs et les arrivées au 01/09/2024 ?

La problématique des emplois est bien structurelle.

Nous vous demandons, Monsieur le Directeur, d'intervenir auprès du Directeur Général afin de stopper les suppressions d'emplois dans notre département et que tous les emplois soient pourvus.

En outre nous nous interrogeons sur le cadre réglementaire de ce plan d'action d'autant que nous n'avons pas eu de réponse à notre courriel dans lequel nous demandions des précisions sur le cadre juridique qui s'applique aux agents concernés par les dispositifs d'entraide entre services.

Nous vous demandons solennellement d'abandonner ce plan d'action et d'en proposer un nouveau aux collègues et de le soumettre à la discussion d'un nouveau CSAL.

Enfin nous ne pouvons clore cette liminaire sans évoquer la formation spécialisée de la semaine dernière. La CGT a été remise en cause dans sa fonction même de défenseur des salariés. M le directeur, ce qui s'est passé jeudi est sans précédent. Si une autre organisation que la CGT avait eu à subir ces propos nous ne l'aurions pas plus accepté. Nous ne pouvons que regretter de ne pas avoir pu discuter sereinement de faits très graves.